



NOTE VERBALE

N° Réf. : 204.02.17/1161/RE/2017

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève et a l'honneur d'accuser réception de sa lettre n° UA BDI 4/2017 du 19 Décembre 2017 par laquelle le Groupe de travail sur la détention arbitraire, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et le Rapporteur spécial sur la torture et autres peine ou traitements cruels inhumains ou dégradants ont adressé à Son Excellence Monsieur le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale un appel conjoint urgent sur le cas de Mr Nestor NIBITANGA.

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève, les assurances de sa haute considération.

Fait à Genève, le 22 décembre 2017

**HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
AUX DROITS DE L'HOMME**

A GENEVE

